



acte I

On ne badine pas avec l'amour

Voici donc ma chère val - lé

le pré frémissant des bon - lieux

Gabriel Pierné

MANUSCRIT-AUTOGRAPHE DE M. GABRIEL PIERNÉ.

SOMMAIRE DU N° 94

CHEFS-D'ŒUVRE CLASSIQUES ANNOTÉS ET COMMENTÉS

BOURRÉE, pour piano, doigtée, annotée et commentée
par M. Georges de Lausnay

O DIEUX !... chant et piano (inédit), restitué et com-
menté par M. Henry Expert

SCARLATTI
ANT. BOESSET
Sieur de Villedieu

ŒUVRE NOUVELLE

ROOSEVELT, marche américaine pour piano.

CAMILLE ROOS

ŒUVRES NOUVELLES INÉDITES

DANSE A CINQ TEMPS, pour piano

LE SILENCE, chant et piano

SONATINE, pour piano

DANS LE PARC, chant et piano

LOINTAIN BONHEUR, valse chantée

A. CÆDÈS-MONGIN
HENRI BUSSER
A. LAZAROTTI
MARCEL LATTÈS
RENÉ RABEY

Voir nos conseils pour l'interprétation de ces morceaux à la page 112 du numéro.

Publications PIERRE LAFITTE et C^{ie}
Je sais tout, Musica, Femina, Édition d'Art,
La Vie au Grand Air, Fermes et Châteaux
90, Avenue des Champs-Élysées, PARIS

Tous droits réservés par les éditeurs
respectifs de chaque morceau pour tous
pays, y compris la Scandinavie



Ce morceau peut, ad libitum, être chanté en chœur ou par une voix seule; en ce dernier cas, c'est la partie de soprano qui doit être chantée; c'est un petit chef-d'œuvre inédit. Le succès fait à un autre air de cour du même auteur, publié dans le dernier numéro, nous a engagé à publier celui-ci.

O DIEUX!...

(AIR DE COUR)

(Restitué et commenté, pour la première fois, par M. Henry Expert, sous-bibliothécaire au Conservatoire National de Musique.)

Ant. BOESSET, sieur de Villedieu

SOPRANO

ALTO

TÉNOR

BASSE

PIANO
ad libitum

O dieux! que mes des - tins sont heu - reux, De tous les

a - mou - reux je sur - mon - te la gloi - re: I - ris me fait

a - mou - reux je sur - mon - te la gloi - re: I - ris me fait

a - mou - reux je sur - mon - te la gloi - re: I - ris me fait

a - mou - reux je sur - mon - te la gloi - re: I - ris me fait

Au temps de Louis XIII, Antoine Boesset, sieur de Villedieu, passait pour le prince de la musique française. *Surintendant de la musique de la Chambre du Roy et de la Reyne*, il excellait dans la composition des ballets royaux et des airs de cour. Et ces airs, dont il continuait la tradition héritée de Guédron, son beau-père et son prédécesseur à la surintendance, étaient bien le genre le plus essentiellement français de la musique d'alors.

La mélodie, au sens actuel du mot, s'y trouve déjà en plein relief, se détachant de la trame polyphonique de notre ancienne *chançon*. Elle diffère de la mélodie italienne à la coupe plus carrée, plus extérieure; c'est l'air à la française, suivant, serrant de près le langage, en sa mesure, en son allure, en son rythme et en son expression.

